



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 9 juillet 2023	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : 25 °C)	<b>Vent :</b>	6 km/h (Sud)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	3 KR	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 72/76
<b>Total des paris mutuels</b>	\$420,380			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Rourke, Katelynn	<b>Juge associé</b> Portuondo, Jason (à distance)
--------------------------------------	---	--

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Retrait hâtif opéré par les juges de la Course 10 (problème lié au transport) du cheval, "ROCK N ZEUS".

Retrait hâtif opéré par les juges de la Course 6 (autre) du cheval, "LORY MARCHANDISE".

### Courses :

Guy Gagnon et Philippe Trudeau ont été autorisés tous les deux de leur course respective.

1. **Enquête** au sujet du #1, "SPORTS ACTIVATOR", (Michael Armstrong), arrivé en 2<sup>e</sup> position, relativement à une possible obstruction provoquée au #6, "BATTLE OF YORK", (Stephane Pouliot), arrivé en 8<sup>e</sup> position, après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille.

Après avoir parlé aux deux conducteurs et examiné la vidéo de la course, il a été déterminé qu'il n'y avait pas eu d'infraction puisque le #1 s'est écarté pour des raisons de sécurité parce que le #7, "IRRESISTIBLE", (Samuel Fillion), était en bris d'allure et avait provoqué l'obstruction aux #1, #3, "LIGHT THE TORCH", (Jacques Beaudoin), #6, #8, "BET THE ROCK", (Justin Fillion), et #9, "TWIN B PLAYER", (Pascal Berube).

Aucun placement n'a été nécessaire puisque le #7 est arrivé en 9<sup>e</sup> position (la dernière). Rien à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/ZU7bUkRhwwQ>

2. Le #3, "NELSONEDDY HANOVER", (Robert Shepherd), a subi un bris d'équipement (fer), après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.

3. Rien à signaler.

4. Rien à signaler.

5. **Enquête** au sujet du #4, "FASHION KEN", (Pierre Bovay), arrivé en 3<sup>e</sup> position, relativement à une possible sortie de piste survenue après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille.

Le #4 a touché un pylône, s'est rendu à l'intérieur du pylône suivant sans en obtenir un avantage quelconque.

Aucune infraction à la règle de la piste intérieure.

Rien d'autre à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – [https://youtu.be/xgz2\\_h-fBMg](https://youtu.be/xgz2_h-fBMg)

6. Examen du départ du #6, "MIDNIGHT MATTY", (Pascal Berube), qui n'était pas en position à la barrière lorsque le juge de départ a relâché le peloton.

Après avoir discuté du départ avec M. Berube, il a été déterminé qu'il s'agissait d'un problème d'équipement auquel l'entraîneur remédiera.

Le conducteur du #4, "WATCH HER GO", (Donald Jobin), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

7. Le #3, "DYLANS BANK", (Jason Gilchrist), a subi un bris d'équipement (fer) après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé.  
M. Gilchrist s'est vu enregistrer un avertissement officiel sur sa licence relatif à la règle 22.19 de la CAJO (pieds dans les étriers) dans le dernier droit.  
Rien d'autre à signaler.
  
8. Examen de la course au début du dernier droit entre les #6, "CHASING GOOSEBUMPS", (Stephane Pouliot), et #7, "DELCO DYNAMITE", (Pascal Berube), qui était fatigué et avait dévié vers l'extérieur en provoquant l'obstruction au #6.  
Aucun placement n'a été nécessaire, car le #7 est arrivé après le #6.  
Rien d'autre à signaler.
  
9. Rien à signaler.
  
10. Rien à signaler.
  
11. Examen de la performance du #2, "ARTHUR SHELBY", (Guy Gagnon), qui était en tête et s'était rendu dans la voie de sécurité avant le poteau de ½ mille.  
Il a reculé dans le peloton et est arrivé en 9<sup>e</sup> position (la dernière).  
M. Gagnon a déclaré qu'il s'était rendu dans la voie de sécurité pour des raisons de sécurité, car il n'était pas sûr de pouvoir continuer.  
Le #2 doit se qualifier pour la performance.  
L'entraîneur en a été avisé.  
Après la course, ce cheval a été examiné par le vétérinaire de la CAJO, le Dr L. Berthiaume-Attack.  
Rien d'autre à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 2**

Le #1, "ASSASSINS CREED" (3), pour \$ 8,500, par Limco inc., (Victor Puddy entraîneur).

Le #6, "SMILINGBILLYTHEKID" (1), pour \$ 12,000, par Benoit Hebert (entraîneur).